



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal

Séance du 28 août 2023

Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 4

Convocation adressée le 24 août 2023
Affiché le 04 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit août à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence du 1^{er} Adjoint, Patrick ELIZAGOYEN, agissant par suppléance.

Présents : Sophie BAGNERIS, Christine CHEVERRY PALUAT, Philippe DELGUE, Cédric DESTTRIBATS, Maryannick DOYHENARD, Julien DUHAU, Patrick ELIZAGOYEN, Agnès ETCHEBARNE, David ETCHECHURY, Fabienne ETCHEGARAY, Anne-Marie JOCOU, Hegoa LARRE, David LARREGUY, Mado ROULLIER.

Absents : Fabienne AYENSA (procuration à Patrick ELIZAGOYEN), Virginie JOCOU (procuration à David ETCHECHURY), Didier JUILLET (procuration à Fabienne ETCHEGARAY), Sébastien LASSEGUETTE, Gaëlle REISDORFFER, Jean-Louis ROUX (procuration à Philippe DELGUE).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Hegoa LARRE

DCM14 : Extension du cimetière : fixation du prix des monuments et du prix des concessions

M. David ETCHECHURY Adjoint aux bâtiments informe le Conseil Municipal que pour pouvoir procéder à la cession de caveaux et cavurnes dans la nouvelle extension du cimetière Ariolia, il convient d'en fixer le prix de vente qui est calculé en fonction de leur coût de revient pour la collectivité qui s'élève à :

CAVEAUX :

2 places : 2 776.00 € HT tva 20% : 555.20 € 3 331.20 € TTC
(pour 17 caveaux : 47 192.00 € HT / 56 630.40 € TTC)

4 places : 3 276.00 € HT tva 20% : 655.20 € 3 931.20 € TTC
(pour 17 caveaux : 55 692.00 HT / 66 830.40 € TTC)

CAVURNES JARDINS :

724.50 € tva 20% : 144.90 € 869.40 € TTC
(pour 10 cavurnes : 7 245.00 € HT / 8 694.00 € TTC)

Le coût total de revient pour la collectivité s'élève à 110 129.00 € HT (132 154.80 € TTC)

Envoyé en préfecture le 05/09/2023

Reçu en préfecture le 05/09/2023

Publié le

ID : 064-216401471-20230828-28082023D014-DE

SLO

Invité à délibérer le Conseil Municipal à l'unanimité fixe le prix :

D'un caveau 2 places à :	2 776.00 € HT (3 321.20 € TTC)
D'un caveau 4 places à :	3 276.00 € HT (3 931.20 € TTC)
D'un cavurne jardin :	724.50 € HT (869.40 € TTC)

Invité également à fixer les tarifs et la durée des concessions, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **fixe** les tarifs des concessions à :

Caveau 2 places :	180.00 €
Caveau 4 places :	300.00 €
Cavurne jardin :	150.00 €

- **fixe** la durée de la concession à 30 ans.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le 1^{er} Adjoint par suppléance,

Patrick ELIZAGOYEN